

## **Animation-Formation-Prévention - Subventions à diverses associations**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Après étude des différents dossiers, la Commission «Prévention-Formation et Emploi des Jeunes - Animation Socio-Culturelle» propose d'attribuer les subventions suivantes :

### **Secteur Animation**

- MJC Palente : 40 000 F au titre de la participation à l'organisation du 2<sup>ème</sup> concours Jazz.
- Loisirs et Culture de Saint-Claude : 2 000 F.

La dépense, soit 42 000 F, est à prélever sur les crédits inscrits au BP 1992 chapitre 945-90/657 code service 47030.

### **Secteur Formation**

- Cré-Entreprendre : 100 000 F.

La dépense, soit 100 000 F, est à prélever sur les crédits inscrits au BP 1992 chapitre 961.0/657 code service 47020 après transfert d'une somme de 100 000 F en provenance du chapitre 945-90/657 code service 47030.

### **Secteur Prévention**

- ADDSEA - secteur prévention : 24 600 F. Chantier d'insertion-jeunes dans le cadre du DSQ Orchamps (réalisation de travaux pour le compte de la SAFC).

- DOUBS-RIVAGES : 20 000 F. Participation à la campagne de l'été 1992 de nettoyage du Doubs par des jeunes.

La dépense, soit 44 600 F, est à prélever sur les crédits inscrits au chapitre 945.92.657 code service 47040.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.